



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

# Municipalité de Blue Sea

## AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné par la soussignée directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, d'établir le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Blue Sea pour l'année 2025 tel qu'il suit :

### CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2025

Premier mardi de chaque mois sauf en janvier, octobre et novembre. Les séances du conseil débutent à 19 heures au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Séance ordinaire Janvier	Mardi	14 janvier 2025
Séance ordinaire Février	Mardi	4 février 2025
Séance ordinaire Mars	Mardi	4 mars 2025
Séance ordinaire Avril	Mardi	1er avril 2025
Séance ordinaire Mai	Mardi	6 mai 2025
Séance ordinaire Juin	Mardi	3 juin 2025
Séance ordinaire Juillet	Mardi	1 <sup>er</sup> juillet 2025
Séance ordinaire Août	Mardi	5 août 2025
Séance ordinaire Septembre	Mardi	2 septembre 2025
Séance ordinaire Octobre	Mercredi	1 <sup>er</sup> octobre 2025
Séance ordinaire Novembre	Mardi	11 novembre 2025
Séance ordinaire Décembre	Mardi	2 décembre 2025

Donné à Blue Sea, ce 13<sup>ème</sup> jour du mois de janvier 2025.

Julie Thérien  
Directrice générale, greffière-trésorière

Avis 2025-001

10, rue Principale C.P. 99 Blue Sea (Québec) J0X 1C0  
☎ 819 463-2261 📠 819 463-4345 [www.bluese.ca](http://www.bluese.ca)

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière, de la Municipalité de Blue Sea, certifie, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site web de la municipalité en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil municipal entre 7h30 et 16h00 le 13 janvier 2025.



Julie Thérien  
Directrice générale, greffière-trésorière

Avis 2025-001

10, rue Principale C.P. 99 Blue Sea (Québec) J0X 1C0  
☎ 819 463-2261 📠 819 463-4345 [www.blueseas.ca](http://www.blueseas.ca)